

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 20 au dimanche 26 juillet 2020



POLICE
RIVIERA

388 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

102 interventions



SDIS
RIVIERA

15 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Blonay



24.07.2020 – 0730 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste roule par mégarde sur le pied de son fils, alors qu'il circule au pas sur le chemin de la Gayoude pour le rejoindre. Il immobilise immédiatement son véhicule et porte secours à son fils, tombé au sol et se plaignant de douleurs au pied. Il le conduit en voiture à leur domicile situé non loin. Là, ils font appel à un équipage d'ambulanciers qui le prend en charge et le conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police.



La Tour-de-Peilz



Troubles de la tranquillité, nuisances :

Une présence policière est requise le samedi 25 juillet vers 02h00 au port, auprès d'un groupe de cinq jeunes pour des nuisances sonores provoquées par leurs éclats de voix et de la musique diffusée à un volume excessif. Tous sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le dimanche 26 juillet vers minuit, ce sont plusieurs personnes qui importunent le sommeil du voisinage au Quai Roussy. La propriétaire du dispositif sonore baisse le volume à la vue des policiers. Elle est dénoncée pour infraction au Règlement général de police intercommunal.



Montreux



24.07.2020 – 1600 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur l'avenue des Planches, lorsqu'il perd la maîtrise de son engin qui percute à deux reprises une barrière avant de se coucher au sol. Blessé, le pilote est pris en charge par des passants, avant d'être conduit à l'hôpital par un équipage d'ambulanciers. La moto est évacuée par un dépanneur. Un rapport d'accident est dressé par Police qui constate que le profil du pneu arrière est insuffisant, ce qui constitue une infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



26.07.2020 – 0230 : pollution sonore

Après s'être arrêté pour laisser traverser des piétons, un automobiliste fait vrombir le moteur de son bolide à la Grand-Rue. Il est dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



Troubles de la tranquillité, nuisances :

Notre présence est requise le lundi 20 juillet à 23h30 dans un appartement sis à la rue du Midi à Territet, auprès d'un groupe de jeunes qui importunent le voisinage avec leurs éclats de voix et la diffusion de musique à haut volume. L'organisateur est prié de cesser les nuisances. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Vers les 02h30, ce même groupe continue à faire la fête, cette fois-ci au port de Territet. Après de nombreuses demandes infructueuses, le groupe finit par se disperser, non sans adopter une attitude arrogante et désagréable.

Le samedi 25 juillet, à 17h40, une patrouille pédestre entend de la musique en provenance d'une voiture stationnée sur la rue du Pierrier à Clarens, de nature à troubler la tranquillité du voisinage. Son propriétaire est sensibilisé sur la problématique du bruit et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

En date du dimanche 26 juillet à 03h30, les policiers interviennent au débarcadère de Montreux pour des nuisances sonores occasionnées par de la musique diffusée à un volume sonore trop élevé. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est prié de cesser les nuisances, avant d'être dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



20.07.2020 - 0415 : bagarre

En cours de patrouille pédestre en vieille-ville, les policiers interviennent auprès de deux hommes qui se bagarrent en rue. Les deux protagonistes sont séparés, puis dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

24.07.2020 – 2130 : pollution sonore

Les conducteurs de quatre grosses cylindrées qui se suivent sont interceptés au giratoire de la gare, suite à leur conduite dynamique au centre-ville. Dans l'impossibilité de déterminer lesquels sont fautifs, les policiers leur dispensent un avertissement.

25.07.2020 - 0300 : troubles de la tranquillité, nuisances

Les policiers interviennent au Jardin du Rivage auprès de plusieurs petits groupes de personnes en les sensibilisant aux nuisances provoquées par leurs éclats de voix. Une amende est délivrée.



Radars mobile

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
21.07.20	Corseaux, Rte Châtel-St-Denis	50 km/h	79 km/h	580	64	11.034 %

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	25'473	0	44	0.173 %

Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	35'689	16	34	0.140 %
--	---------	--------	----	----	---------